

(26 juin 1832), épouse de Jean-François-Denis Pressois, mentionné ci-dessus. En 1835, elle avait 60 élèves dont quelques pensionnaires et dix gratuites, admises à partir de 4 ou 5 ans ; l'enseignement mutuel était pratiqué pour les élèves ne sachant pas encore lire ; le simultané lui succédait quant aux autres ; la rétribution mensuelle variait de 1,50 frs à 3 frs. De 8 h à midi, un maître particulier enseignait l'écriture, la grammaire et l'arithmétique ; l'après-midi jusqu'à 4 h était consacrée aux travaux d'aiguille et autres ; une dernière heure de récitation des leçons terminait la classe. Selon l'inspecteur, l'institutrice, qui se reposait largement pour l'organisation quotidienne sur son mari et une sous-maîtresse, aurait dû exiger plus de ses élèves, surtout en histoire-géographie, « pour ainsi dire nulle ». Toutefois, cette école bien tenue, avec ordre et discipline, se trouvait par ailleurs « abondamment pourvue, même avec une espèce de luxe, de tout le matériel nécessaire ». Lucie Meraux quitta Armentières vers 1836.

- Rose Bouillon, brevetée le 17 août 1829 ; chargée par la ville de l'enseignement des indigentes. En 1833, le comité d'instruction trouvait qu'elle ne remplissait pas son contrat, soit six heures de classe journalière, deux d'entre elles, probablement incomplètes alors, se passant en travaux d'aiguille ; la maîtresse s'expliqua facilement : les carreaux dont les filles faisaient usage pour la couture ne tenaient pas sur les tables, trop obliques ; de plus, juchées sur de hautes banquettes, elles ne pouvaient appuyer leurs pieds sur le sol ; la place manquait également pour ce genre de travail où, selon Rose, il fallait avoir « les coudees franches ». Le comité reprochait aussi à l'enseignante de ne pas donner toutes les fournitures prévues aux élèves ; elle leur opposa le nombre de ces derniers mais aussi le fait qu'un certain nombre de parents étaient assez aisés pour acheter le matériel en question, alors peu coûteux il est vrai. Le comité proposa l'achat d'un mobilier adapté et la signature du maire avec une mention d'insolvabilité pour distinguer « les vrais pauvres gratuits des autres » (36).

En 1835, Rose Bouillon avait 129 élèves gratuites et devait, sur les 1400 frs qu'on lui allouait, donner des fournitures à celles qu'on lui désignait (48 cette-là), payer le chauffage pour deux pièces (37) et rétribuer une sous-maîtresse afin de l'assister. Elle suivait la méthode mutuelle quant aux débutantes puis simultanée par la suite ; vers la fin de 1838, des sœurs de Saint-Vincent de Paul prirent sa place et furent ensuite chargées de l'école communale de filles.

- Marie-Françoise Sorez veuve Thi(e)baut (38), brevetée le 2 mars 1823, avait 30 élèves en 1831 ; elle mourut l'année suivante.

- Mme Depasse née Théry, née le 8 décembre 1810, elle reçut du préfet un diplôme de maîtresse de pension le 2 juillet 1832 ; en 1847, elle avait 84 élèves en hiver et 80 en été (90 et 40 l'année suivante) et trois internes, n'en voulant pas plus (produit annuel : 1700 frs) (39) ; elle céda son établissement à Elise Wattelart, qui suit.

- Elise-Marie Wattelart, née le 24 août 1824, brevetée du premier degré en 1844, autorisée le 21 novembre 1848 ; « très capable, très zélée (et d'une) grande aptitude », elle avait 86 élèves, été comme hiver, à la rétribution mensuelle de 2 frs, 2,50 frs et 3 frs plus trois pensionnaires réglant chacune 300 frs ; l'externat rapportait 2200 frs (40).

- Marie-Louise Dubrulle, épouse de Charles-Auguste-Henri Daguiller, professeur de mathématiques, née le 13 septembre 1813, autorisée le 23 août 1837 ; sa sœur Pauline, qui avait succédé à Lucie Meraux pendant un an puis abandonné l'enseignement, la proposa au comité d'instruction primaire pour son remplacement(41). Le 26 juillet 1841, Louise (son prénom usuel) fit une demande afin d'ouvrir un pensionnat (42) dont le plan non daté se trouve aux archives municipales d'Armentières (43) ; l'année suivante, elle recevait 60 élèves externes à la rétribution de 4 frs (rapport annuel : 2700 frs).

- Adeline-Sylvie-Joseph Callens, née le 27 mai 1821, brevetée en 1845 ; en 1847, elle avait 58 élèves en hiver et 56 en été (78 et 75 l'année suivante) à la rétribution de 3 frs ainsi que 8 internes (10 pour 1848) payant chacune 350 frs (rapport de l'externat : 1800 frs en 1847, 2500 frs l'année suivante) (44).

(A suivre)

(1) Chronique des Archives, n° 118 (janv.-fév. 2007), pp. 2-4, 119 (mars-avril 2007), p. 4 et 138 (mai-juin 2010) (compléments), p. 4.

(2) Sauf mention contraire, les éléments de cette notice sont extraits des Archives municipales, 1.851 (trois boîtes pour la période considérée).

(3) Archives départementales du Nord, désormais abrégé en ADN, I T 99/19, registre des délibérations du comité d'instruction primaire du canton d'Armentières, 1831-1839.

(4) Fils de Pierre-Joseph, secrétaire de mairie et d'Adélaïde-Victoire Dioncq.

(5) Rappelons que les effectifs étaient moins nombreux lors de la belle saison, certains enfants devant aider aux travaux agricoles et autres.

(6) Par laquelle les plus avancés enseignaient partiellement aux débutants (voir notre précédente notice).

(7) Registres des délibérations, t. 5, p. 27.

(8) Ancêtres des modernes ardoises.

(9) Natif de Béthune, fils d'André-Joseph et Joséphine-Augustine Dassonval, veuf d'Aimée-Julie-Marie Boutry lors de son décès, survenu à l'âge de 78 ans.

(10) ADN, I T 99/19

(11) Idem.

(12) Archives municipales d'Armentières (=AMA), 5643 W I, passeport n° 406.

(13) Né à Erquinghem-Lys, fils de Gaspard-Joseph et Geneviève Wacquez ; il épousa Aimable-Julie Lefebvre.

(14) ADN, I T 107/10.

(15) Né à Armentières le 1er septembre 1806, fils de Jean-Baptiste-Joseph et Catherine-Virginie-Josèphe Desbuissons ; lors de son décès, il habitait rue des Douze Apôtres ; Ignace épousa Sophie-Anastasie-Judith Mittenaeere puis Roseline-Elise-Joseph Grouzet qui lui survécut.

(16) ADN, I T 107/10.

(17) Né le 20 Janvier 1794 à Dunkerque, fils de feu Augustin-Joseph, mort à Lille le 28 avril 1833 et Anne-Constance-Désirée Collain, rentière à Armentières.

(18) par J.M. Querard, t. III, p. 436

(19) I.865 (affaires militaires, an IX-1859).

(20) ADN, I T 99/19

(21) ADN, I T 104/2

(22) ADN, 3 T 657.

(23) ADN, I T 243.

(24) AMA, 2.072.81.

(25) Registres des délibérations, t. 6, p. 322

(26) ADN, I T 99/19

(27) Registres des délibérations, t. 4

(28) ADN, I T 99/19

(29) Née le 8 pluviôse an VII (27 janvier 1799) à Courrières (Pas-de-Calais), fille de Maximilien-Joseph, boulanger et d'Alexandrine Degosse.

(30) ADN, I T 85/39

(31) ADN, I T 99/19

(32) ADN, I T 107/10

(33) Née le 11 janvier 1810 à Saint-Omer, fille d'Edouard-François-Joseph, marchand à Armentières et de Marie-Jacqueline-Adélaïde Baes, morte le 29 avril 1824 audit lieu.

(34) ADN, I T 107/10.

(35) Née à Paris le 15 juillet 1806.

(36) I T 99/19

(37) Idem

(38) Native de Lille, fille de Jean-Baptiste et Catherine Boidin, veuve de (prénom inconnu) Thiebaut, receveur des douanes, morte le 17 juin 1832 à Armentières où elle habitait rue des Sœurs Grises (témoins : François-Valère Rosin, 36 ans, principal du Collège et Denis Pressois, instituteur cité plus haut).

(39) ADN, I T 107/10

(40) Idem.

(41) ADN, I T 99/19

(42) ADN, I T 121/3.

(43) I.851, 3e boîte.

(44) ADN, I T 107/10

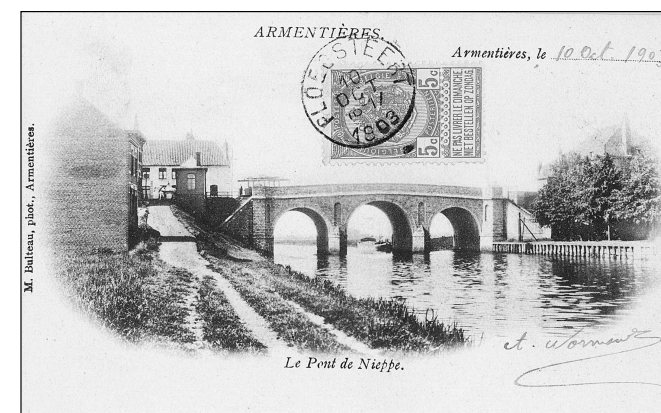
## Edito

Document essentiel du fonctionnement des institutions communales, le registre des délibérations du conseil municipal est le garant de la vie démocratique, la mémoire des décisions, mais il est aussi un document historique important pour la ville d'Armentières.

Le service des archives conserve les registres d'Armentières depuis le 10 brumaire de l'An IV (1er novembre 1795).

Pour permettre aux lecteurs d'affiner leurs recherches, une table générale informatique des intitulés de délibérations a été mise à leur disposition sur le poste de consultation de la salle de lecture.

Cette table complète, des origines à nos jours, constitue à elle seule un document d'archives d'une considérable richesse à consulter sans modération.



### A LA DÉCOUVERTE DE : « L'Architecte Gombert »

Né à Lille le 5 janvier 1725 – décédé à Lestrem le 9 octobre 1801

Nommé architecte de la ville de Lille en 1772, il participa en outre à la reconstruction de l'hôtel des Monnaies de Lille, on lui doit notamment « le beau pont de Nieppe, sur la Lys, entre Bailleur et Armentières, ouvrage élégant et solide, reproduit dans la France Pittoresque comme un des monuments publics de département du Nord ».

(Source : Archives historiques et littéraires du nord de la France et du Midi de la Belgique)

#### ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIÈRES

Mairie d'Armentières  
Place du Général de Gaulle  
Horaires d'ouverture :  
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
et le samedi de 9h à 11h30.  
Les documents doivent être demandés  
avant 11h30 et 17h30 (11h le samedi)  
Fermeture annuelle : la première semaine de février  
Téléphone : 03.61.76.20.97 Mail : archives@ville-armentieres.fr



○ La chronique est maintenant téléchargeable sur le site de la ville d'Armentières : [www.mentieres.fr](http://www.mentieres.fr)

## REÇU AUX ARCHIVES :

### ► De M. Michel Moulin :

■ Palmarès de distribution des prix aux élèves des écoles communales (1932-1939), palmarès de l'école de musique (1935), un programme d'une audition de l'école de musique (1944), un bulletin de l'association des anciens élèves du collège (1932), palmarès du collège de garçons (1933-1935), palmarès du collège de jeunes filles (1936-1939), une photographie de la visite du personnel communal à la brasserie Motte-Cordonnier (non datée, début des années 60), une photographie de la soirée des vœux du personnel communal (1976).

### ► De M. Guy François :

■ Un bulletin : PAROISSE SAINT JOSEPH, Le Bizet, N°5, septembre 1948.

### ► De Monsieur Pierre Descamps :

■ Un bulletin : CERCLE HISTORIQUE D'AUBERS-EN-WEPPE, Autrefois, N° 103, Septembre 2011, 36p.

Nous les remercions, ainsi que **MM. Lammertyn, Glais et Snaet** (ce dernier pour le don de deux bourles du club Saint René de la paroisse Saint Louis). ■

## TRAVAUX EN COURS :

L'indexation des photographies numériques est maintenant achevée. Le lecteur peut, dès aujourd'hui, avoir accès en version numérique à environ 15 000 photographies sur l'histoire de notre ville.

## REPONSE PHOTOGRAPHIE MYSTERE :

Les charmantes jeunes filles figurant sur la photographie sont des vendeuses de confettis participant à la fête des Nieulles de l'année 1957.

## COMMUNICATION DE M. DE MEULENAERE : L'enseignement à Armentières depuis la Révolution, 2<sup>e</sup> partie (1822-1850)

Après avoir décrit la mise en place plutôt laborieuse du nouveau régime d'instruction (1), nous étudierons ici son développement lors des trois décennies suivantes. Au-delà de cette période, la multiplication des établissements publics et privés rend très difficile tout essai de synthèse. Par manque de place, nous ne traiterons ici que de l'enseignement primaire y compris le supérieur en réservant l'histoire du collège à d'autres notices.

Les instituteurs (2)

En 1828, tous exerçaient à titre particulier mais la ville payait une rétribution pour les élèves pauvres dits « gratuits » ; cette année-là, on rencontrait encore deux maîtres déjà cités :

- Arsène Delaval, qui avait 34 élèves ; âgé de 31 ans, il utilisait encore l'ancienne méthode (individuelle) ; bien que zélé, on estimait que ses moyens étaient bornés ; il se retira en 1832(3).

- Philippe-Ignace Vicart, 61 ans, également clerc paroissial ; il n'avait que 14 à 21 élèves ; on le décrit comme négligent et de médiocre capacité. Auxquels s'ajoutaient :

- Pierre César Delecambre (4), breveté du 2<sup>e</sup> degré (8 novembre 1826) ; il recevait un traitement fixe de 1050 frs mais n'était pas logé ; on lui fournissait seulement un local pour sa classe qui comprenait, hiver comme été (5), 133 élèves dont 80 gratuits ; pour ces derniers, l'instituteur devait fournir « de quoi lire, écrire et calculer ». En 1832, il adopta l'enseignement mutuel (6) ; selon une déclaration du conseil municipal (7), il devait prendre des moniteurs parmi les élèves payants

qui, en compensation, étaient admis gratuitement mais aussi dans la classe indigente, car « ... en user autrement seroit enlever à cette classe toute émulation... », le succès de la méthode dépendant de l'égalité qui devait régner entre tous. Une heure par jour après la classe était consacrée à former les moniteurs ; à la même époque, on acheta 150 cartons (8) pour celle-ci. En 1835, Delecambre avait 120 élèves gratuits ; il mourut à Armentières le 9 avril de l'année suivante.

- Jean-Baptiste-Damas Pouchain(9), breveté du 2<sup>e</sup> degré le 3 novembre 1826, 32 élèves en 1828 ; en septembre 1832, il abandonna l'enseignement (10), devenant ensuite directeur de la Caisse communale de Lille, juge suppléant de la justice de paix et adjoint au maire d'Armentières, où il s'éteignit le 29 avril 1886.

Jusqu'en 1850 apparaissent encore sept autres instituteurs :

- Louis Dernoncourt, qui exerça tout d'abord à la Chapelle d'Armentières ; il y éleva péniblement et à ses frais une excellente école ; père d'une famille nombreuse « à peine au dessus de l'indigence », occupant ses loisirs comme secrétaire de la garde nationale, notre homme se plaignait de la concurrence d'une « école à cinq sols ou repaire d'ignorance », celle de Bonte dont il a été question dans notre précédente notice, chez qui certains enfants étaient retournés (11). Louis Dernoncourt vint ensuite à Armentières mais n'avait que 22 élèves payants en 1835 ; il n'en est plus question ensuite.

- Jean-François-Denis Pressois, natif de Bonval (Aisne), breveté en 1830, 25 élèves vers cette époque, 30 en 1835 : bien que zélé, l'inspec-

teur estimait qu'il se dispersait trop entre sa classe et celle de « Madame son épouse » (Lucie Meraux, voir plus bas). En 1836, Pressois était commis négociant (12) et quitta probablement Armentières cette année-là.

- Albert Désiré-Joseph Dubuche, instituteur communal pendant quelques années ; mentionné sous la rubrique des classes d'adultes.

- Célestin-Benjamin Dassonneville (13), breveté du 2<sup>e</sup> degré le 11 octobre 1830, 86 élèves en 1831, 70 pour 1842, de 62 à 68 en 1847 moyennant 2 frs de rétribution mensuelle, soit 1400 frs par an (1500 frs en 1842) ; son école n'existait plus en 1848 (14). Par la suite, il fut instituteur communal et chargé, avec Ignace Carpentier et Albert Dubuche, de l'enseignement des adultes dont il sera question plus bas.

- Ignace-Ambroise-Joseph Carpentier (15) ; en 1842, il avait 60 élèves, hiver comme été à 1,50 frs ou 2 frs de rétribution (1200 frs par an), en 1847, 60 en hiver et 54 en été (1150 frs), l'année suivante, 90 et 10 (1500 frs) (16) ; également instituteur communal et chargé des classes d'adultes, il fut longtemps malade et mourut à Armentières le 19 novembre 1864.

- Henri-Auguste Gouttière (17), ayant épousé le 17 juillet 1833 à Armentières, Elisa Camus, institutrice (voir ci-après) ; il enseigna huit ans auprès de celle-ci puis donna des cours particuliers ou « leçons en ville ». Mentionné dans un fameux ouvrage, « La France littéraire » (18) comme poète et professeur de langues, il fit paraître de multiples pièces dans « Les Muses de Dunkerque » et le « Journal du département du Nord », une grammaire mais aussi plusieurs cantates patriotiques conservées aux Archives municipales d'Armentières (19), dont « Retour de l'armée d'Italie, chant national » et « hommage à Napoléon III ». En 1832, Henri Gouttière voulait prendre des pensionnaires, entre autres au dessus de quinze ans, pour fonder une école de commerce ; le comité d'instruction primaire en accepta le principe à condition qu'il baptise son établissement « pensionnat d'instruction primaire » et ne prenne pas d'enfants plus jeunes au détriment d'autres instituteurs. A la fin de l'année suivante, on constate qu'il reçoit trop d'élèves bien qu'ayant conclu un accord pour cela avec Célestin Dassonneville (voir ci-dessus), ce dernier lui versant une indemnité (20). En 1835, Gouttière adressa au ministre de l'instruction publique une demande pour devenir inspecteur des écoles primaires et, dans ce but, sollicita une lettre de recommandation du préfet du Nord, le baron Méchin. Appuyé par le maire d'Armentières, qui lui trouvait « ... une étendue de connaissances plus grandes que celles de beaucoup de ses collègues... », ce dont témoignaient les œuvres publiées, notre instituteur fut pourtant refusé ; en effet, il n'était pas bachelier et n'avait jamais fait partie d'aucun comité d'instruction communal, conditions réclamées par La Loi(21).

En 1851, c'est au directeur des Archives départementales du Nord que Gouttière s'adressa ; il s'occupait alors « de recherches sur les diverses phases qu'a subies Armentières depuis son origine » et souhaitait obtenir « des notes sur la situation de cette ville sous Charlemagne et sous les 3 règnes suivants » (22). Le 21 décembre 1862, celui-ci écrivit encore au préfet en lui envoyant un poème intitulé « L'Imagination » ; il se proposait de publier par souscription un recueil de la même veine comprenant 400 pages mais espérait sans doute aussi obtenir un quelconque secours, « étant tombé dans une position bien précaire »(23). Effectivement, Elisa Camus avait dû abandonner l'enseignement pour raison de santé. Le 21 juin de la même année, on refusa d'accorder un débit de tabac à cette dernière car ni elle ni son mari ou leurs ascendants n'avaient rempli de fonction publique ; le même courrier signale que l'instituteur était devenu plus que jamais un charge pour la communauté « ... à cause de ses facultés intellectuelles aujourd'hui sensiblement altérées... » (24). Henri Gouttière mourut le 11 juin 1873 à Armentières ; son épouse lui survécut une quinzaine d'années.

- Ignace Delaval ; le 21 mars 1837, considérant que les frères des écoles chrétiennes ne pourraient exercer «... qu'à une époque éloignée et indéterminée (ils n'arriveront qu'en 1841), le comité local d'instruction proposa trois candidats au poste d'instituteur communal provisoire, les sieurs Delaval à Steenwerck, Jean-Baptiste Mille, demeurant dans la Somme et Leleu à Wazemmes ; Ignace fut choisi, « les autres paraissant inconnus » (25). Le 4 mai, on mentionne un Jean-Baptiste-Odon

Delaval ; s'agissait-il des deuxième et troisième prénoms de la même personne ? Des recherches complémentaires devraient être faites sur ce point.

En 1839, Ignace Delaval tenait une des deux classes d'adultes fondées quelques années plus tôt mais avait sans doute aussi de jeunes élèves ; les renseignements font défaut à ce sujet ; on sait seulement que, fin 1840 ou début 1841, il abandonna l'enseignement mutuel pour le simultané, demandant alors le remplacement des panneaux de lecture par divers livres en usage chez les frères. Il nous faut encore citer pour mémoire le sieur Wicart fils, probablement le fils du clerc paroissial, à qui l'on refusa le droit d'ouvrir une école primaire de garçons, leur nombre s'élevant déjà à quatre avec la classe de français du collège (1832) ; Carpentier et Dassonneville n'avaient d'ailleurs obtenu d'autorisation spéciale que grâce au retrait d'Arsène Delaval et Henri Gouttière suite à un accord passé entre eux (26).

Les institutrices

A une exception près (Rose Bouillon), on ne rencontre que des enseignantes particulières :

- « La dame veuve Mercier » directrice d'un pensionnat pour les demoiselles en 1824 ; au vu de son utilité, le conseil municipal lui accorda 150 frs de rétribution plus 300 frs l'année suivante (27) ; il n'en est plus question ensuite.

- En décembre 1832, une Dlle Delevoye fut autorisée à ouvrir une école primaire de filles mais quitta Armentières l'année suivante (28).

- Catherine Coasne ou parfois Coisne (29) ; elle pratiqua quatre ans dans le pensionnat de Dame Pétronille-Alexandrine Coasne, ex religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise (30) puis obtint le brevet du 2<sup>e</sup> degré (27 décembre 1819). Elle suivit tout d'abord l'enseignement individuel puis, en 1835, passa au simultané ; cette année-là, Catherine avait 60 élèves dont quelques demi-pensionnaires payant 2 ou 3 frs de rétribution mensuelle selon leur âge (elle les admettait à partir de 4 ou 5 ans).

La classe se déroulait de 8 ½ h à midi, l'enseignement (grammaire, écriture, arithmétique) étant dispensé par un maître de 9 ½ h à 11 h. Le catéchisme et divers ouvrages, entre autres à l'aiguille, occupaient l'après-midi ; le seul livre de lecture était l'histoire de France auquel l'institutrice se proposait d'ajouter l'Ancien Testament. Bien que celle-ci fût zélée, le niveau restait faible dans son école où discipline et silence ne se trouvaient pas toujours bien respectés. Vers cette époque, Catherine Coasne eut maille à partir avec le comité des écoles de demoiselles du canton d'Armentières qui délégua une Dlle Boutoille afin de visiter son école ; ayant manifesté un mouvement d'humeur à la suite de remarques prises pour des réprimandes, elle invoqua son indépendance, reconnue par le comité d'instruction qui lui demanda toutefois d'accepter certaines suggestions, ajoutant : « ...il est bien entendu d'ailleurs que ces observations doivent toujours être faites de manière à ne point altérer le respect et la confiance que les élèves portent à leurs maîtresses... » (31), ce qui n'avait peut-être pas été respecté par la Dlle Boutoille...

En 1842, Catherine Coasne avait 45 élèves, hiver comme été, à la rétribution de 2,50 frs et 3 frs (soit 1050 frs par an) (32)

- Céline Six, brevetée du 1<sup>er</sup> degré, qui ouvrit son école en 1834 ; l'année suivante, elle enseignait à 16 élèves payantes à 1,50 frs ou 2 frs par mois ; la classe se faisait de 8 ½ h à midi et de 1 ½ h à 5 h ; l'Ancien Testament et un manuel de politesse servaient de livres de lecture. Cette institutrice n'apparaît plus ensuite.

- Elisa Camus (33), épouse d'Henri Gouttière dont il a été question plus haut ; brevetée du 2<sup>e</sup> degré le 6 janvier 1831, elle avait 35 élèves à la rétribution de 3 frs par mois et 5 « gratuites ». L'inspecteur la décrivait comme « une jeune femme fort douce de laquelle on pourrait peut-être désirer un peu plus d'expérience et d'activité » ; il estimait que son mari, qui l'assistait pour les leçons, devait suppléer rapidement à ce qui lui manquait encore. En 1842, elle avait 72 élèves en hiver et 66 en été plus quelques pensionnaires (rapport annuel : 1900 et 300 frs) ; ces chiffres sont sensiblement les mêmes pour 1846 et 1847 (34). Comme on l'a vu, cette institutrice dû renoncer à ses activités vers 1862.

- Lucie-Victoire-Cécile Meraux (35), brevetée du premier degré